

Geneva Film Commission

Mesures incitatives à la
production audiovisuelle à Genève



Conférence de presse du 8 août 2025, Locarno



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



VILLE DE
GENÈVE

Département de l'économie et de l'emploi & Département de la cohésion sociale
Département de la culture et de la transition numérique



Un terreau favorable

Genève attire déjà de **nombreux tournages**

- ➔ **50%** de la production en Suisse romande est déjà réalisée à Genève
- ➔ **733 emplois** directs, incluant production et postproduction
- ➔ **Le double de la moyenne nationale** en terme de part d'emplois

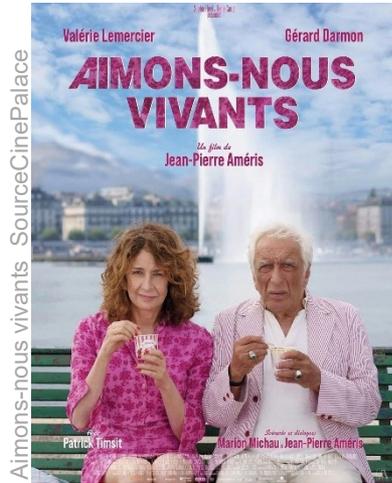
Un écosystème de grande qualité



Genève possède **un secteur audiovisuel dynamique**

- ➔ Large palette d'expertises, d'acteurs et de réseaux
- ➔ Sociétés de production et postproduction
- ➔ Cinéforum, Fonction Cinéma, le Pôle de création numérique, la RTS
- ➔ De nombreux festivals au rayonnement national et international
- ➔ Institutions académiques spécialisées (HEAD, le SAE Institute...)

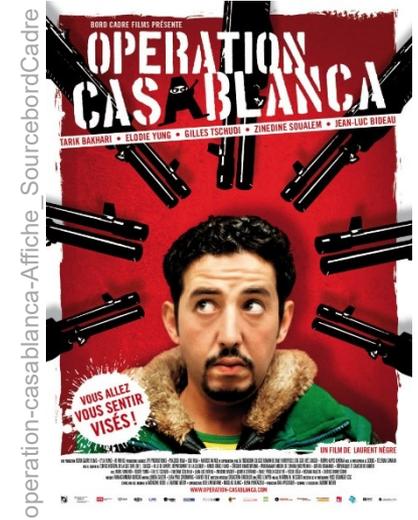
Un lieu de tournage déjà reconnu



Aimons-nous vivants SourceCinePalace



Syriana_Scène_SourcelMDb



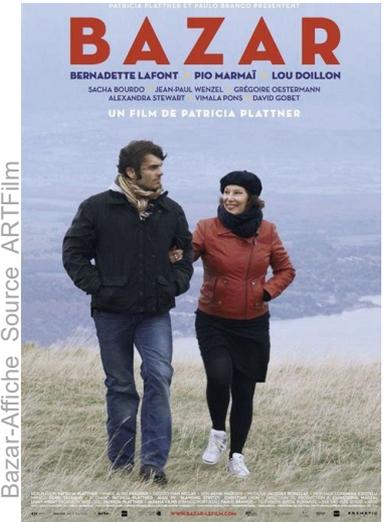
operation-casablanca-Affiche_SourcebordCadre



Largo Winch II Affiche



Tournage Uniformes_source_radio-lac



Bazar-Affiche Source ARTFilm

Devenir plus compétitif



Situation Concurrentielle

- ➔ Forte compétition entre régions pour attirer les productions
- ➔ Mécanismes incitatifs dans plusieurs cantons
- ➔ D'autres régions européennes proposent des incitations similaires

Analyse Eco'Diagnostic 2024

- ➔ Étude approfondie du secteur audiovisuel genevois
- ➔ Nécessité de mettre en place un dispositif incitatif
- ➔ Double levier: soutien financier + structure institutionnelle

Objectifs Stratégiques

- ➔ Renforcer l'attractivité du canton de Genève
- ➔ Soutenir la croissance du secteur local
- ➔ Maintenir la position de leader romand

Objectifs



Macro-économique :

- Stimuler la croissance de l'activité audiovisuelle (AVI) pour accroître les retombées économiques à Genève.
- Renforcer les synergies entre acteurs locaux et internationaux.
- Attirer des investissements privés.



Local :

- Renforcer la diversité de l'écosystème genevois.
- Stimuler la création d'entreprises et d'emplois.



Structurel :

- Assurer une consolidation de la branche AVI à Genève.
- Inciter au développement d'infrastructures locales.



Un levier pour le rayonnement culturel



- ➔ L'audiovisuel est un vecteur essentiel de rayonnement culturel et territorial.
- ➔ En tant que canton multiculturel, à forte tradition artistique et à la visibilité internationale, Genève dispose de tous les atouts pour s'affirmer encore comme un pôle majeur de coproduction et de création.
- ➔ Ce mécanisme permettra de renforcer la visibilité de la culture genevoise sur la scène nationale et internationale.

Geneva Film Commission



Un dispositif articulé autour de **3 axes**

➔ **Geneva Film Office**

➔ **Mécanisme de type cash rebate**

➔ **Commission cantonale de l'audiovisuel**

Geneva Film Office



Une structure de facilitation et de promotion

- ➔ **Attractivité** Simplifie les démarches pour les productions (service de conciergerie), réduit les délais de production et facilite les tournages
- ➔ **Visibilité** Promeut Genève et la Geneva Film Commission dans les festivals et événements internationaux. Le Film Office est rattaché à la Fondation Genève Tourisme & Congrès

Mécanisme de Cash Rebate



Remboursement des dépenses locales éligibles

- ➔ **Jusqu'à 30%** pour les productions audiovisuelles, aligné sur les standards internationaux
- ➔ **500'000 francs** par projet au maximum

Impact économique



Retours sur investissement

- ➔ Des retombées pour l'économie locale selon un **effet multiplicateur allant de x3.5 à x4.5** pour chaque franc investi
- ➔ **Favorise la consommation dans les commerces genevois** et les hôtels et restaurants du canton
- ➔ Développement de l'écosystème local → favoriser l'attraction de **productions internationales de grande envergure**



Au service de professionnels

➔ **Fonds incitatif cantonal pour l'audiovisuel**

- Alimenté par le Canton et par des contributions potentielles d'autres collectivités publiques, dont la Ville de Genève, ou de fonds privés
- Géré par le Département de l'économie et de l'emploi

➔ **Commission cantonale de l'audiovisuel**

- Commission officielle composée de représentants des parties impliquées dans la Geneva Film Commission ainsi que des milieux économiques concernés
- Évalue les demandes de financement

Critères d'éligibilité



➔ Dépenser localement

- Les dépenses doivent être réalisées auprès d'entités établies sur le territoire cantonal pour être éligible à un remboursement
- Seuil minimum de dépenses à engager

➔ Répondre à des critères éthiques objectifs

- Les productions audiovisuelles qui portent atteinte à la dignité humaine et qui contreviennent aux lois fédérales et cantonales en vigueur ne peuvent bénéficier d'aucune mesure d'encouragement

Merci de votre attention

genevafilmcommission.ch